



Communiqué du groupe écologiste au Département du Nord le 7 octobre 2021

Au regard du procès en cours des membres de la majorité municipale de Roubaix mis en cause pour escroquerie en bande organisée et abus de confiance, le bon fonctionnement du département du Nord est en jeu.

Le groupe écologiste au département du Nord demande à ce que Max André Pick se mette en retrait de sa délégation de Vice-Président aux finances jusqu'au jugement. Si les accusations d'escroquerie en bande organisée ne sont pas encore établies, Max André Pick a d'ores et déjà reconnu les faits de fraude fiscale.

La probité est une condition essentielle du bon fonctionnement des institutions démocratiques.

En cas de condamnation, Max André Pick doit démissionner, la crédibilité de l'institution est en jeu.

Comment parler de bonne gestion des fonds publics et d'économie budgétaire auprès des agents du département et des nordistes dans ces conditions ?

Les élu.e.s du Groupe écologiste
au Département du Nord
EELV – Génération.S

Contact Presse :

Marie Delattre – chargée de communication : 06 68 94 45 52

Martin Besnier – collaborateur du groupe : Martin.Besnier@lenord.fr